

RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE SHIPPAGAN

DATE : Le 5 octobre 2015

HEURE : 19 h

PRÉSENCES : Anita Savoie Robichaud, Patrice-Eloi Mallet, Rémi Hébert
Jean-Marc Mallet, Kassim Doumbia,

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS : Joanne Richard, Eloi Haché

POINTS À L'ORDRE DU JOUR :

1. Ouverture de la réunion

La réunion est ouverte à 19 h. La maire souhaite la bienvenue au public.

2. Divulgarion de conflits d'intérêts

Aucun conflit d'intérêt n'est divulgué

3. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par le conseiller Jean-Marc Mallet appuyé du conseiller Patrice-Eloi Mallet que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Adoption des procès-verbaux

(i) Réunion ordinaire publique le 8 septembre 2015

Proposé par le conseiller Patrice-Eloi Mallet appuyé du conseiller Jean-Marc Mallet que le procès-verbal de la réunion ordinaire du 8 septembre 2015 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. Suivi du procès-verbal

Le secrétaire informe le conseil municipal que l'entente de partenariat entre la municipalité et le Salon du livre de la Péninsule acadienne a été signée.

Le protocole d'entente entre la ville et la légion canadienne (Ortona 42) a été préparé mais n'a pas été signé.

6. Correspondance

Le secrétaire mentionne que la maire a fait parvenir une lettre à la présidente d'EcoFestival, Madame Marie-Pier Héту pour la remercier pour l'organisation du 1^{er} EcoFestival qui s'est tenu à Shippagan.

7. Rapport des comités et suivi

(a) Infrastructures et finances

(i) Approbation des états financiers au 31 août 2015

Le conseil municipal ayant pris connaissance des états financiers pour la période se terminant le 31 août 2015 démontrant un déficit de \$33, 984.69 dans le fonds général et un déficit de \$6,680.74 au fonds d'eau et d'égout, il est proposé par le conseiller Jean-Marc Mallet appuyé du conseiller Kassim Doumbia que l'on accepte les états financiers tel que présentés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

VILLE DE SHIPPAGAN

Anita Savoie Robichaud
MAIRE

Cloubaud
SECRÉTAIRE
MUNICIPAL

(ii) *Approbation des déboursés de mars à mai 2015*

Le conseiller responsable des finances ayant pris connaissance des déboursés pour le mois de mars, avril et mai 2015, il est proposé par le conseiller Jean-Marc Mallet appuyé du conseiller Patrice-Eloi Mallet que le conseil accepte les déboursés suivants;

Pour le fonds général :

Mars 2015 525 622.54\$

Avril 2015 408 263.04\$

Mai 2015 476 303.30\$

Pour le fonds d'eau et d'égout :

Mars 2015 27 782.61\$

Avril 2015 60 757.86\$

Mai 2015 135 420.26\$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(b) Développement durable intégré

Le conseiller Patrice-Eloi Mallet présente son rapport

(c) Environnement

Le conseiller Rémi Hébert présente son rapport

(d) Développement stratégique et touristique

Le conseiller Kassim Doumbia présente son rapport

8. Affaires nouvelles

(1) Membres votants à l'AGA de l'AFMNB

Proposé par le conseiller Patrice-Eloi Mallet appuyé du conseiller Kassim Doumbia que l'on mandate la maire Anita Savoie Robichaud et le conseiller Rémi Hébert à titre de délégués votants dans le cadre de l'AGA de l'Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick qui se déroulera à Caraquet du 16 au 18 octobre 2015.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2) Candidature pour la Finale des Jeux d'Acadie 2019

Proposé par le conseiller Patrice-Eloi Mallet appuyé du conseiller Kassim Doumbia que la ville de Shippagan conjointement avec la ville de Lamèque pose sa candidature pour la tenue de la Finale des Jeux d'Acadie de 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(3) Modification au zonage des terrains de l'UMCS

Le conseil municipal ayant reçu le 21 septembre 2015, une demande de l'Université de Moncton, campus de Shippagan pour un changement au zonage des terrains portant les numéros NID20592192 et 20372447, il est proposé par le conseiller Patrice-Eloi Mallet appuyé du conseiller Kassim Doumbia que l'on demande l'avis de la CSR-PA pour la modification au zonage de ces deux terrains de résidentiel à institutionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

VILLE DE SHIPPAGAN

Anita Savoie Robichaud MAIRE

Patrice-Eloi Mallet SECRÉTAIRE

(4) Réintégration d'un pompier

La municipalité ayant reçu une demande du chef pompier pour la réintégration du pompier Paul Duguay, il est proposé par le conseiller Jean-Marc Mallet appuyé du conseiller Patrice-Eloi Mallet que la ville accepte de réintégrer M. Paul Duguay à titre de pompier volontaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(5) Conservation de la nature Canada

La municipalité a reçu une demande de Conservation de la nature Canada pour contribuer à la création d'un fonds de dotation dont les revenus d'intérêt annuels serviraient à payer certaines dépenses reliées à la conservation des propriétés achetées; une contribution unique de \$702.00 est demandée à la municipalité. Il est proposé par le conseiller Patrice-Eloi Mallet appuyé du conseiller Jean-Marc Mallet que la ville de Shippagan accepte de contribuer la somme de \$702.00 pour la création de ce fonds de dotation.

Le conseiller Rémi Hébert a voté contre cette proposition.
La résolution est adoptée par un vote de 3 pour et 1 contre.

(6) Vente de Sécurité Shippagan – Location d'espace dans l'ancienne aréna

Sécurité Shippagan a vendu son entreprise et a cessé ses activités le 17 septembre 2015. Le nouveau propriétaire, M. Martin Thibodeau, désire demeurer pour un certain temps dans le local qui était loué à l'ancien propriétaire M. Roger Noël dans l'ancienne aréna.

Il est proposé par le conseiller Kassim Doumbia appuyé du conseiller Jean-Marc Mallet que la ville accepte de louer le local qui était utilisé par Sécurité Shippagan dans l'ancienne aréna au nouveau propriétaire pour une période d'un an se terminant le 17 septembre 2016 pour un montant de \$320.00 par mois.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(7) Terrain appartenant à la ville sur la 10^{ième} rue

La municipalité appartient un terrain longeant la 10^{ième} rue et désire le mettre en vente.

Il est proposé par le conseiller Patrice-Eloi Mallet appuyé du conseiller Jean-Marc Mallet que la ville mette en vente une parcelle de terrain, le long de la 10^{ième} rue, faisant partie du NID20817185 d'une grandeur de 283' x 136.6'

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(8) Demande de modification au zonage RC dans la zone C1

Le conseil de ville, dans une réunion ordinaire du 8 septembre 2015 a adopté une résolution demandant à la CSR-PA une modification au zonage afin de permettre des habitations multifamiliales RC dans les zones commerciales C1. Il est proposé par le conseiller Kassim Doumbia appuyé du conseiller Jean-Marc Mallet qu'advenant l'échec du processus de modification au zonage la municipalité s'engage à mandater la CSR-PA à entreprendre des procédures légales dans ce dossier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. Mot du maire

Madame la maire présente les activités qui se sont déroulées à Shippagan durant le dernier mois.

10. Levée de l'assemblée

La réunion s'est terminée à 19h30

11. La maire donne la parole au public

VILLE DE SHIPPAGAN

Amity Savari Lyichess
[Signature]

SECRETARIE
MUNICIPAL